

CAP AEPE

Accompagnant Éducatif Petite Enfance

MFR

CULTIVONS LES RÉUSSITES

Formation par alternance

Formation en 1 an ou 2 ans

PRÉREQUIS, MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCÈS

En 1 an Être titulaire d'un diplôme de niveau 3 (CAP, BEP) minimum

En 2 ans Avoir terminé une 3ème

Formalités

- Entretien d'admission et tests de positionnement
- Dossier d'inscription

Début de formation en Septembre

OBJECTIFS

Obtenir un diplôme dans les métiers de la petite enfance

Être accompagné(e) dans la construction de son projet professionnel

Acquérir de l'expérience professionnelle

STATUT

Apprentissage ou Formation continue adulte (Formation en 1 an)

TARIFS

Les tarifs sont indiqués pendant l'entretien individuel, en fonction du statut

ACCESSIBILITÉ ET HANDICAP

Prise en compte des apprenants en situation de handicap :

- * Entretien préalable
- * Accompagnement possible par un référent H+
- * Adaptation de la formation
- * Possibilité de mise en place d'une AVS (Auxiliaires de Vie Scolaire) après attribution MDPH

INDICATEURS

- Taux de réussite : 67 %
 - Taux de rupture : 0 %
 - Taux poursuite études : 0 %
 - Valeur ajoutée de l'établissement +10
 - Taux d'insertion : 100 %
- <https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/accueil>

Nouveauté 2024

Spécialité

Baby-club en village
vacances à la montagne



MFR CFA VERNINES

218 route des Forges - Le Bourg - 63210 VERNINES

04 73 65 66 15 - mfr.vernines@mfr.asso.fr - www.mfr-vernines63.com



CAP AEPE

Cultivons les réussites



MÉTHODES MOBILISÉES

- Pédagogie de l'alternance : Association des temps de formation en milieu professionnel et des temps de formation à la MFR
- Formation sur plateau technique permettant des mises en situation réalistes
- Projets, activités, visites de structures et interventions de professionnels
- Accompagnement individualisé dans un climat familial

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Épreuves terminales et contrôle continu / Validation partielle possible / Possibilité de conserver le bénéfice des modules validés pendant 5 ans

DURÉE

- En 1 an**
- 13 semaines de formation par an (840 heures)
 - Le reste du temps en entreprise
- En 2 ans**
- 13 semaines de formation sur 10 mois (420 heures de septembre à juin)
 - Le reste du temps en entreprise

DÉBOUCHÉS ET PASSERELLES

Accès à l'emploi

- Garde d'enfants à domicile
- Agent de crèche
- Aide auxiliaire de puéricultrice
- animateur petite enfance
- Assistant(e) maternel(le) après obtention de l'agrément

Poursuite d'études

- Concours : ATSEM / ASEM / Ecole d'auxiliaire de puériculture
- Bac pro Services Aux Personnes et Animation dans les Territoires

Formation en 1 an

validation des compétences professionnelles

CONTENU DE LA FORMATION

3 blocs de compétences professionnelles
Accompagner le développement du jeune enfant
Exercer son activité en accueil collectif
Exercer son activité en accueil individuel

3 blocs de compétences générales
Français - Histoire géographie
Mathématiques - Sciences physiques et chimiques
Éducation physique et sportive